

CONDITIONS D'UTILISATION DU PRODUIT

POUR LA MISE À DISPOSITION DU Plan d'Épargne BITPANDA

1. Introduction aux présentes Conditions d'utilisation du produit

- 1.1. **Champ d'application.** Les « Conditions du Plan d'Épargne » suivantes définissent les conditions générales supplémentaires applicables lorsque vous décidez de mettre en place un « Plan d'Épargne » pour un Actif Numérique pris en charge sur la Plateforme Bitpanda, tel que défini à la clause 1.2 des CGU Bitpanda.
- 1.2. En complément des dispositions énoncées dans ce document, les dispositions générales des CGU Bitpanda s'appliquent à votre utilisation du Système Bitpanda et à toute transaction effectuée sur la Plateforme Bitpanda via l'Appli.
- 1.3. **Partie contractante.** Le Plan d'Épargne Bitpanda est proposé par Bitpanda GmbH pour les E-Tokens, en coopération avec Bitpanda Financial Services GmbH pour les A-Tokens, et Bitpanda Metals GmbH pour les M-Tokens.
- 1.4. **Conflit de termes.** En cas de contradiction entre les CGU Bitpanda, d'autres Conditions générales du produit et les présentes Conditions du Plan d'Épargne, ces dernières prévaudront en ce qui concerne le Plan d'Épargne.
- 1.5. **Définitions.** Les termes utilisés dans les présentes Conditions du Plan d'Épargne ont la signification qui leur est donnée dans les CGU Bitpanda ou, si elles y sont spécifiquement définies, dans l'annexe aux présentes Conditions du Plan d'Épargne (*Définitions*).

2. Mise en place d'un Plan d'Épargne

- 2.1. **Généralités.** Vous pouvez choisir de configurer un Plan d'Épargne pour certains Actifs Numériques pris en charge sur la Plateforme Bitpanda.
- 2.2. **Offre d'Épargne.** Vous pouvez initier un Plan d'Épargne pour un Actif numérique pris en charge en soumettant une Offre finale du Client, sur la Plateforme Bitpanda afin d'acheter de manière régulière et récurrente une quantité variable d'un Actif numérique pris en charge pour un montant fixe en monnaie fiat.

Lorsque vous soumettez une Offre finale du Client pour un Plan d'Épargne, cela est considéré comme une demande de conclusion de transactions récurrentes pour l'achat d'un Actif Numérique pris en charge spécifié, au prix publié au moment de l'exécution de chaque Offre finale du Client sur la Plateforme Bitpanda, financé par des paiements récurrents fixes en monnaie fiat, déterminés par vous et réglés via votre Compte partenaire technologique

Lorsque vous soumettez une Offre finale du Client pour mettre en place un Plan d'Épargne, vous précisez la date et l'heure d'exécution de la première transaction, ainsi que la fréquence, dans la limite des intervalles disponibles. Chaque transaction, effectuée selon la fréquence que vous avez choisie lors de la mise en place du Plan d'Épargne, est considérée comme une Offre final du Client séparée pour l'achat de l'Actif numérique pris en charge sélectionné au prix publié au moment de l'exécution de chaque Offre finale du Client (récurrente).

- 2.3. **Transaction.** Chaque fois que Bitpanda accepte votre Offre finale du Client pour l'achat d'un Actif numérique pris en charge en conformité avec le processus d'offre décrit dans les CGU Bitpanda, une Transaction est conclue.
- 2.4. **Plusieurs régimes d'épargne.** Vous pouvez créer et maintenir plusieurs Plans d'Épargne actifs, qui sont indépendants les uns des autres. Chaque Plan d'Épargne ne peut comprendre qu'un seul type d'Actif numérique pris en charge.
- 2.5. **Rejet d'une Offre finale du Client de votre Plan d'Épargne.** Chaque Offre finale du Client soumise dans le cadre d'un Plan d'Épargne est évaluée indépendamment et peut être rejetée à titre individuel. Le rejet d'une Offre finale du Client

n'aura aucune incidence sur les Actifs numériques pris en charge acquis dans le cadre d'Offres finales du Client précédentes, et ces achats antérieurs resteront valables et inchangés.. Si les fonds requis ne sont pas reçus à temps via le paiement récurrent, l'exécution du Plan d'Épargne pour ce mois sera ignorée, et votre Offre finale du Client sera rejetée. Le montant correspondant fiat sera recrédié sur votre Compte partenaire technologique.

- 2.6. **Annulation.** Vous devez annuler votre Plan d'Épargne en suivant les instructions fournies sur la Plateforme Bitpanda.
- 2.7. **Aucune stabilité de prix.** Les prix qui vous sont affichés lorsque vous faites une Offre finale du Client pour lancer un Plan d'Épargne peuvent être soumis à d'importantes fluctuations du marché. Le prix au moment où vous faites une Offre finale du Client pour lancer un Plan d'Épargne n'est pas indicatif des prix futurs. Bien que le montant que vous dépensez reste constant, la quantité d'Actifs numériques pris en charge que vous recevez de manière récurrente peut varier considérablement.

3. **Paiement des Plans d'Épargne**

- 3.1. **Méthode de paiement.** Vous êtes tenu d'instruire le Partenaire Technologique d'effectuer des paiements réguliers d'un montant fixe à partir de votre Compte partenaire technologique à Bitpanda GmbH, en tant que bénéficiaire, à des intervalles prédéterminés (« Paiement Périodique »). En outre, vous accordez à Bitpanda GmbH un mandat révocable pour percevoir les paiements dus par le Partenaire Technologique en votre nom.
- 3.2. **Collecte des paiements et notification.** Le temps de prélèvement de chaque paiement de votre Compte partenaire technologique est déclenché jusqu'à dix jours avant la transaction récurrente correspondante. Vous serez informé par e-mail du montant du paiement et des dates de débit par e-mail après chaque paiement réussi.
- 3.3. **Échec d'exécution.** Si une Transaction dans le cadre de votre Plan d'Épargne ne peut être exécutée, pour quelque raison que ce soit, aucun Actif numérique pris en charge ne sera crédité sur votre wallet associé à votre Compte client. Cela s'applique si les fonds disponibles sur votre Compte partenaire technologique sont insuffisants au moment du paiement prévu, et le Partenaire Technologique se réserve le droit de refuser la transaction de paiement en conséquence.
- 3.4. **Annulation.** Vous pouvez annuler votre mandat de Paiement périodique via l'Appli, selon les règles et procédures établies par celui-ci. Veuillez noter que, sauf annulation du Plan d'Épargne conformément à la clause 2.6, le Plan d'Épargne continuera après une annulation ou une suspension via l'Appli..

4. **Honoraires**

- 4.1. Des frais de trading s'appliquent à chaque Transaction récurrente dans le cadre de votre Plan d'Épargne. Aucun frais supplémentaire ne s'applique. Les frais de trading sont calculés en pourcentage et varient selon le jour d'exécution.

Annexe-Définitions

Définition	Signification
Jour ouvrable	Tous les jours de l'année, sauf les jours fériés en Autriche, les samedis, dimanches, les 24 et 31 décembre.
CGU Bitpanda	Désigne les conditions générales régissant les relations commerciales entre Bitpanda et ses Clients, applicables à la fourniture des Services Bitpanda mis à disposition par le Partenaire technologique dans le cadre du contrat spécifié.
Paiement périodique	Mode de paiement permettant d'automatiser des paiements fixes réguliers depuis leur Compte partenaire technologique vers un compte destinataire désigné à des intervalles prédefinis.
Conditions du Plan d'Epargne	désigne le présent document.
Plan d'épargne	désigne une série de Transactions similaires, chacune impliquant l'acceptation de la réception d'un Token spécifié de manière récurrente aux taux du marché en vigueur, en échange d'un paiement fixe récurrent dans une devise ayant cours légal.
Actif numérique pris en charge	désigne les actifs que vous pouvez échanger ou dans lesquels vous pouvez investir sur la plateforme Bitpanda via l'Appli, tels que définis à la section 1.2 des CGU de Bitpanda.